



Pommier / Poirier

N°14
25/05/2022



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : des projections sont encore possibles aux prochaines pluies.
- **Feu bactérien** : les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque de pontes de la seconde génération débute.
- **Cochenilles** : la migration des jeunes larves est en cours pour le Pou de San José et la cochenille rouge du poirier.
- **Metcalfa pruinosa** : les éclosions sont en cours.

Pommier - Poirier

- **Stades phénologiques**

Stade J « grossissement des fruits » (BBCH 73 à 74).

- **Tavelure**

Quelques sorties de taches liées aux contaminations de début mai ont été observées en début de semaine dernière. De nouvelles sorties de taches liées certainement aux contaminations de mi-mai ont été notées cette semaine.

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies orageuses des 12, 15 et 19 mai ont donné lieu à des contaminations de niveau « léger » à « assez grave » sur la majorité des secteurs. Les orages qui sont intervenus dans la nuit du 22 au 23 mai sur le secteur des Charentes ont pu donner lieu à des contaminations « assez grave » à « grave ». Les petites pluies qui ont débuté le 23 mai au soir ont quant à elles engendré des contaminations de niveau « léger » à « grave ».

Contaminations enregistrées sur la période du 11 au 24 mai

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	24/05 à 15h au 25/05 à 08h	Légère
		23/05 à 22h au 24/05 à 09h	Légère
		15/05 à 19h au 16/05 à 08h	Assez grave
		12/05 à 21h au 13/05 à 05h	Légère
	Béquin	23/05 à 22h au 25/05 à 08h	Grave
		18/05 à 22h au 19/05 à 12h	Assez grave
		15/05 à 21h au 16/05 à 09h	Légère
		12/05 à 03h au 13/05 à 09h	Grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	23/05 à 23h au 24/05 à 08h	Légère
		19/05 à 01h au 19/05 à 12h	Légère
		15/05 à 23h au 16/05 à 09h	Légère
		12/05 à 22h au 13/05 à 09h	Légère
33	Parempuyre	23/05 à 20h au 24/05 à 07h	Légère
		15/05 à 21h au 16/05 à 09h	Assez grave
	Pompignac	15/05 à 20h au 16/05 à 11h	Assez grave
16	Le Tâtre	23/05 à 00h au 24/05 à 13h	Grave
		15/05 à 21h au 16/05 à 08h	Légère
17	Pessines	23/05 à 21h au 25/05 à 08h	Grave
		22/05 à 22h au 13/05 à 12h	Assez grave
		19/05 à 21h au 20/05 à 11h	Assez grave
		19/05 à 01h au 19/05 à 10h	Légère
	St-Sigismond-de-Clermont	15/05 à 21h au 16/05 à 09h	Légère
		23/05 à 21h au 24/05 à 12h	Légère
		23/05 à 00h au 23/05 à 10h	Légère
		15/05 à 21h au 16/05 à 08h	Légère
		12/05 à 14h au 13/05 à 09h	Assez grave

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Les sorties de taches liées aux contaminations des 12 et 15 mai devraient être visibles depuis la fin de semaine dernière (20-22 mai) et celles engendrées par les contaminations des 18-19 mai à partir de cette fin de semaine (27 mai).

D'après le modèle, la période des contaminations primaires est terminée pour l'ensemble des secteurs. Les dernières spores du stock de spores annuel auraient été projetées lors des pluies des 18-19 mai (pour les secteurs Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne et Charente) et des 22-23 mai (pour le secteur Charente-Maritime).

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde ont montré des projections significatives lors des pluies des 15-16 et 19 mai. Le suivi au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne a montré des projections relativement importantes lors de la pluie du 15 mai et faibles pour les pluies des 19 et 23-24 mai.

Evaluation du risque

D'après nos suivis biologiques le stock de spores projetables ne semble pas totalement épuisé. Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections et engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectations sont réunies.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées de l'évolution de la végétation et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

• Feu bactérien

Aucun symptôme n'a jusqu'à présent été observé ou signalé.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées.

Les conditions climatiques sont favorables à la bactérie. Les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels réguliers (au moins une fois par semaine en période critique) sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

En parcelles de référence, quelques symptômes récents sont observés.

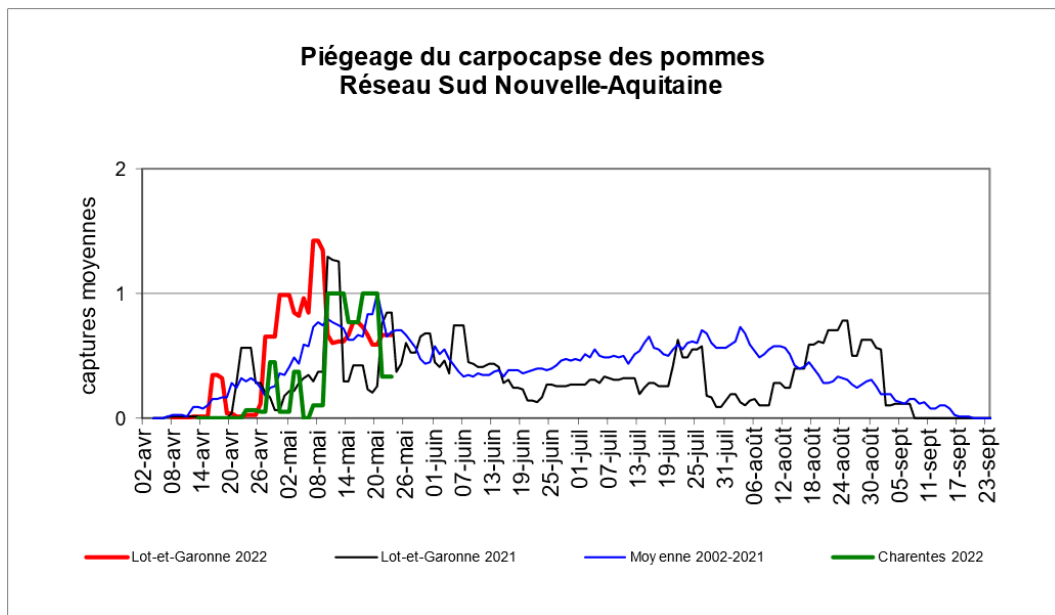
Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2021. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

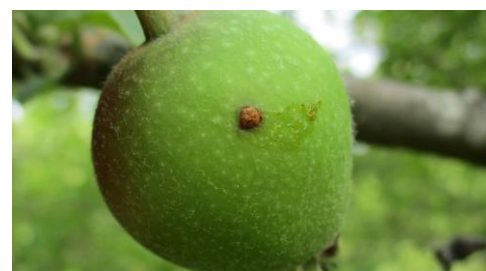
• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures restent soutenues.



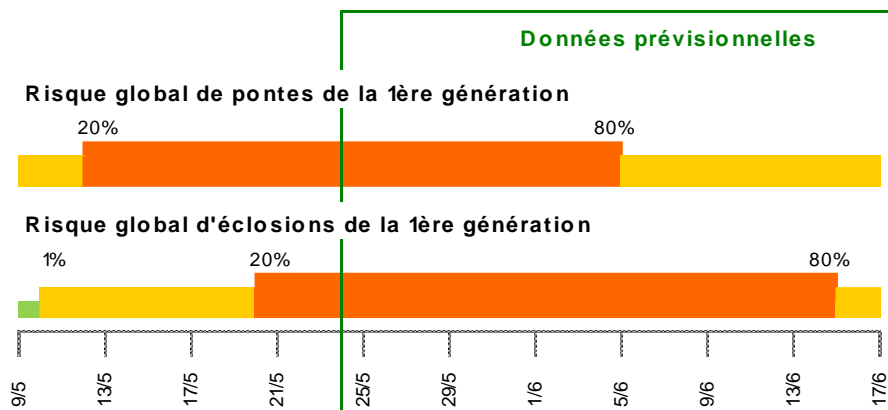
En parcelle à forte pression, les premiers dégâts ont été observés la semaine dernière et sont en augmentation cette semaine.

Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 55 à 60% du potentiel de pontes et 30 à 35% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 4-6 juin et les éclosions jusqu'aux 14-16 juin. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours.



Dégât de carpocapse des pommes
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours.

B

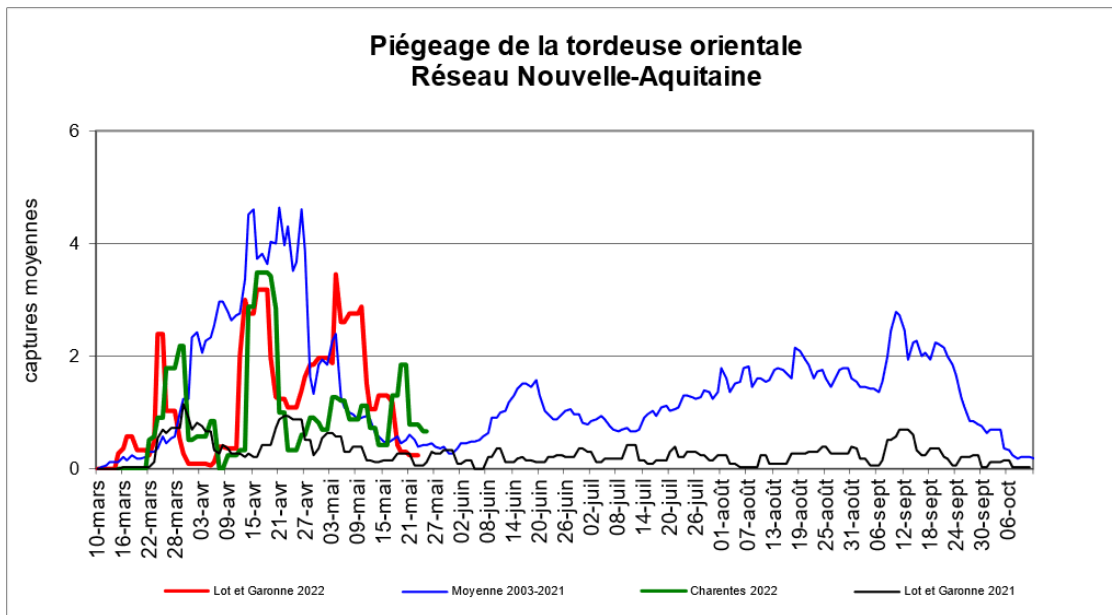
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Tordeuse orientale**

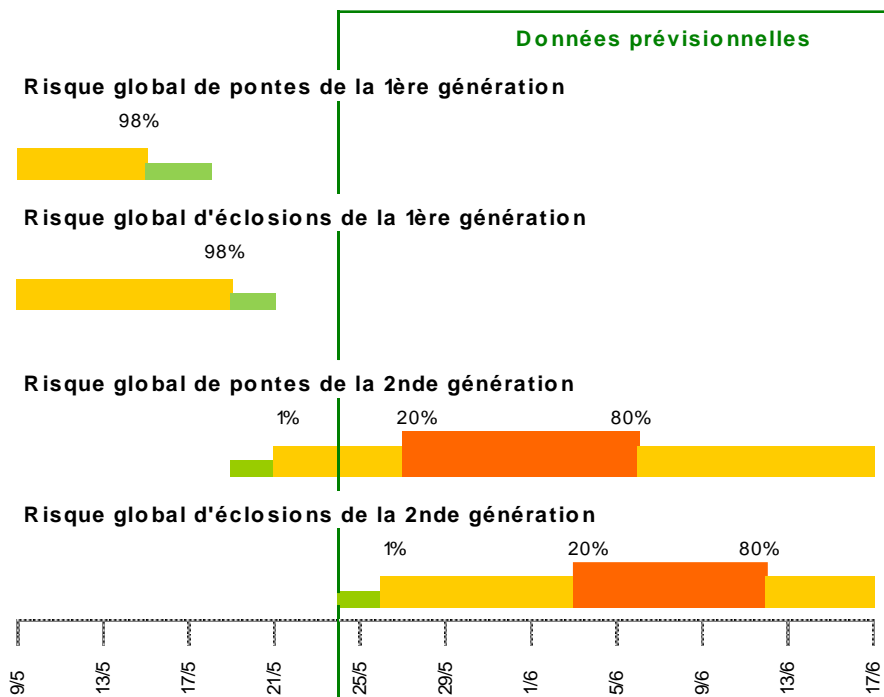
Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse.



Quelques dégâts sur fruits ont été observés en parcelle non traitée.

Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 100% du potentiel de pontes et d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Le second vol aurait démarré et près de 6% du potentiel de pontes de la seconde génération aurait été réalisé. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, les pontes de la seconde génération pourraient s'intensifier à partir du 27 mai. Les éclosions quant à elles, pourraient démarrer à partir du 26 mai et s'intensifier à partir du 3 juin. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque de ponte de la seconde génération a débuté.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• La petite tordeuse des fruits *Cydia lobarzewskii*

Sur notre réseau de piégeage installé en parcelles de pommiers, aucune capture n'a jusqu'à présent été enregistrée. En revanche, le vol est en cours sur le réseau de piégeage installé en parcelles de pruniers.

• Puceron cendré du pommier et mauve du poirier

Des repiquages de pucerons cendrés sont observés sur certaines parcelles.

Au niveau des vieux foyers de pucerons cendrés, les premières formes ailées sont observées depuis la semaine dernière, indiquant le début de leur migration vers la plante hôte secondaire (le plantain).

La présence de larves de coccinelles et de syrphes est notée dans les foyers.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron vert

La présence de pucerons verts est observée sur quelques pousses, elle est en légère augmentation sur certaines parcelles.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

- **Puceron lanigère**

La colonisation des jeunes pousses s'intensifie dans les parcelles à forte pression.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont en augmentation. Des adultes sont observés au niveau des foyers ainsi que la présence de pucerons parasités (momies noires).

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.



Pucerons lanigères et *Aphelinus mali*
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Hoplocampe**

Des dégâts importants ont été signalés sur certaines parcelles malgré de faibles piégeages enregistrés.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

- **Punaises phytophages**

En parcelles de références, quelques piqûres sur jeunes fruits sont observées.

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys* installé en parcelles de pommiers, des captures d'adultes sont enregistrées, les prises sont en légère augmentation depuis la semaine dernière.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

- **Rhynchites frugivores**

Des dégâts de rhynchites frugivores sont assez régulièrement observés dans les vergers conduits en agriculture biologique.

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en légère augmentation.

En parcelles de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Psylle du poirier**

Dans notre parcelle de référence en Lot-et-Garonne, les éclosions se poursuivent et les différents stades (œufs, larves jeunes, larves âgées et adultes) sont observés.

Evaluation du risque

En parcelles infestées, risque de développement de miellat et de fumagine sur les pousses et les fruits.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Cochenilles**

Cochenille rouge du poirier : la migration des jeunes larves est en cours.

Pou de San José : selon nos simulations, la période de migration des jeunes larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours avec la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Zeuzère**

La zeuzère (*Zeuzera pyrina*) vole généralement de début juin à fin août.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, l'installation de pièges est à réaliser sans tarder si ce n'est déjà fait. Ils doivent être posés au-dessus de la frondaison et plutôt en périphérie de la parcelle.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la zeuzère peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones sont à installer avant le début de vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

- **Metcalfa pruinosa**

Le flatide prumineux *Metcalfa pruinosa* passe l'hiver sous forme d'œufs, dans les anfractuosités de l'écorce des espèces végétales qu'il colonise. Les éclosions sont très échelonnées, elles débutent généralement en mai et peuvent se poursuivre jusqu'en septembre. En s'alimentant de la sève de la plante hôte, il affaiblit les végétaux et entraîne, par le miellat qu'il sécrète, le développement de fumagine sur les feuilles et les fruits.

Metcalfa pruinosa est extrêmement polyphage et peut coloniser de nombreuses espèces végétales. Il est très présent dans les haies, les friches et les bords de rivières. Ces zones le plus souvent non traitées constituent des réservoirs très importants.

En parcelles de référence situées en Lot-et-Garonne, les premières jeunes larves ont été observées en début de semaine dernière. Les éclosions sont en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de *Metcalfa* s'effectue sur les jeunes stade larvaires (stades L1-L2).

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.



Larve de *Metcalfa pruinosa*
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Cicadelles**

La présence de cicadelles vertes et blanches commence à être observée sur certaines parcelles.

- **Auxiliaires**

Nous observons actuellement, des adultes, des œufs, des larves et des nymphes de coccinelles et de syrphes, des larves et des adultes de punaises mirides et anthocorides, des araignées et des cantharides.



Larve de punaise anthocoride



Larve de punaise *Heterotoma* sp
(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



Nymphe de coccinelle

- **Réseau de piégeage**

A cette période de l'année, un papillon du genre *Cnephasia* peut être rencontré dans les pièges à phéromone carpocapse des pommes, tordeuse orientale... Il se différencie par sa taille plus importante que celle de la tordeuse orientale (environ 18 mm d'envergure) et ses ailes gris-clair présentant des plages brun gris. Veillez à ne pas comptabiliser ces papillons lors du relevé des pièges.



***Cnephasia* sp. (à gauche) et carpocapse des pommes (à droite)**
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA 17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".